

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 11 avril 2022

Les Nantais invités à voter pour le nom de 2 nouvelles écoles

La rentrée scolaire de 2022 sera marquée par l'ouverture de deux nouvelles écoles, sur les ZAC Mellinet et Champ de Manœuvre. La Ville de Nantes a souhaité que les noms de ces deux futures écoles fassent l'objet d'une concertation et d'un vote des habitants. A présent que 3 idées de nom ont été retenues pour chacune des écoles, c'est au tour de l'ensemble des Nantais de voter. Ils sont invités à s'exprimer du 15 avril au 15 mai.

La Ville de Nantes poursuit la concrétisation de son schéma directeur des écoles nantaises qui planifie la restructuration et l'extension de 23 écoles et la construction de 7 nouvelles écoles. Dans ce cadre, 2 nouvelles écoles, appelées jusqu'alors Mellinet et Champ de Manœuvre pour désigner le site où elles s'implantent, ouvriront leurs portes pour la rentrée de septembre prochain.

Afin de partager avec tous les habitants l'arrivée de ces équipements publics structurants dans ces nouveaux quartiers, les élus de la Ville de Nantes ont souhaité lancer une démarche de concertation. Celle-ci a démarré au mois de mars avec les enfants (qui intégreront pour une partie ces nouvelles écoles), leurs parents, enseignants, animateurs, agents municipaux et acteurs de chacun des quartiers.

De cette démarche, 3 noms ont été retenus pour chacune des 2 écoles et font désormais l'objet d'un vote ouvert à tous les habitants, petits et grands.

Il s'agit d'honorer la trajectoire de femmes remarquables, en cohérence avec l'engagement de la Ville, depuis 2016, de féminiser les noms de rues et d'équipements et de rendre ainsi les femmes plus visibles dans l'espace public.

6 NOMS DE FEMMES SOUMIS AU VOTE POUR LES DEUX ÉCOLES

Champ de Manœuvre

Germaine Tillion (1907-2008)

Ethnologue, Germaine Tillion entre dans la Résistance en juin 1940. Arrêtée en août 1942 et déportée en décembre 1943, elle est libérée en avril 1945. Après la guerre, elle reprend sa carrière universitaire et dédie ses recherches à la Seconde Guerre Mondiale et à la guerre d'Algérie. En 1999, elle est élevée à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur, et entre au Panthéon en mai 2015.

Colette de Jouvenel (1913-1981)

Journaliste et féministe, Colette de Jouvenel est la fille de l'écrivaine Colette et du politicien Henry de Jouvenel. En juin 1940, elle se réfugie en Corrèze et entre dans la Résistance. Elle aide les enfants juifs dont les parents ont été arrêtés ou déportés, et écrit pour le journal clandestin Fraternité. Après la guerre, elle consacre sa vie au féminisme.

Yvonne Hagnauer (1898-1985)

Féministe et engagée, Yvonne Hagnauer est professeure d'anglais et milite pour de nouvelles méthodes d'éducation. Investie dans la Résistance, elle dirige, à partir de juin 1941, une maison d'enfants accueillant des jeunes dans la précarité et qui s'ouvrira progressivement à des enfants juifs. Pour ces actions, Yvonne Hagnauer est reconnue "Juste parmi les nations".

Mellinet

Hélène Brion (1882-1962)

Institutrice, militante féministe et pacifiste, Hélène Brion adhère au syndicat des instituteurs, à la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), et à de nombreuses organisations féministes. Pendant la Première Guerre Mondiale, elle milite pour la paix. En 1917, elle est arrêtée pour "défaitisme et haute trahison", condamnée à 3 ans de prison avec sursis, et radiée de l'instruction publique. Elle sera réintégrée en 1925 et poursuivra son combat féministe jusqu'à sa mort.

Maria Vérone (1874-1938)

D'abord institutrice, Maria Vérone devient avocate au barreau de Paris en 1907. Libre-penseuse et féministe, elle préside de la Ligue française du droit des femmes de 1918 à 1938. Quand le Sénat rejette le droit de vote des femmes en 1922, elle s'écrie : "Vive la République quand même !". Par la suite, elle n'a de cesse de militer pour le droit de vote intégral et les droits civils des femmes.

Alice Guy (1873-1968)

Cinéaste française, Alice Guy est la première réalisatrice de l'histoire du cinéma avec "La fée aux choux", tourné en 1896. Elle lègue au cinéma la création du rôle de metteur en scène et de nombreuses nouvelles techniques, comme l'utilisation des gros plans, la projection du film à l'envers ou encore l'utilisation d'animaux sauvages.

La citoyenneté des enfants, axe clé du Projet éducatif de territoire

La participation des enfants à cette dénomination rejoint l'engagement de la Ville de Nantes, « Ville amie des enfants » auprès de l'Unicef, de créer des espaces d'expression et de participation, et développer ainsi leurs compétences citoyennes. La participation des enfants à la vie démocratique et à la vie de la cité est un axe fort du Projet éducatif de territoire nantais « Bien grandir à Nantes ». Les enfants sont par exemple associés à des concertations pour l'aménagement des cours d'école, ou encore aux commissions restauration qui définissent les menus à venir en prenant en compte leur avis.

COMMENT PARTICIPER ?

Les Nantais qui le souhaitent sont invités à voter, sans condition d'âge, à partir du 15 avril et jusqu'au 15 mai 2022. Ils peuvent voter pour le nom d'une seule des écoles ou pour les deux.

Pour participer, plusieurs possibilités :

- le compte Facebook de la Ville de Nantes ;
- le site metropole.nantes.fr, où un formulaire sera mis en ligne ;
- des urnes disposées dans les écoles alentours, les mairies de quartier et la mairie centrale, ainsi que les centres de loisirs Accord de chaque quartier (Manufacture et Pilotière pour Mellinet et Halvêque et Aubinière pour Champ de Manoeuvre).

Les noms pour chacune des écoles seront adoptés lors du conseil municipal du 24 juin.

Champ de Manoeuvre et Mellinet : 2 écoles neuves à la rentrée 2022 pour accompagner l'émergence de nouveaux quartiers

Les toutes nouvelles écoles qui ouvriront leurs portes pour la rentrée de septembre 2022 présentent de nombreux points communs :

- des écoles, équipements publics structurants, accompagnant la création de nouveaux quartiers,
- une capacité d'accueil allant jusqu'à 16 classes, 6 en maternelle et 10 en élémentaire,
- un self pour la restauration des élèves d'élémentaire,
- une salle polyvalente accessible aux associations du quartier,
- des cours de récréation repensées pour plus d'espaces verts et ludiques, intégrant la notion d'égalité filles-garçons,
- des toits végétalisés et des panneaux photovoltaïques,
- un coût de chacune opération de 15 M€.



Champ de Manoeuvre / © Barré-Lambot Architectes



Mellinet © Raum